



**Examen professionnel classe supérieure secrétaire administrative
Session 2024**

La Rectrice de la région académique Normandie, Rectrice de l'académie de Normandie, Chancelière des universités,

- VU la loi n°83 634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires,
- VU la loi n°84 16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat,
- VU le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 fixant les dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat,
- VU le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues,
- VU l'arrêté 21 décembre 2010 modifié fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,
- VU l'arrêté 25 janvier 2011 modifié fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,
- VU l'arrêté du 18 septembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le jury de l'examen professionnel de secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure de l'Académie de Normandie, session 2024, est composé comme suit :

PRESIDENT :

Monsieur CRESPIAN Cyril, Personnel de direction, Lycée Sivard de Beaulieu, Carentan-les-Marais,

MEMBRES :

Madame BRAULT Elodie, Secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure D.S.D.E.N de l'Orne, Alençon,
Madame MONCUIT Stéphanie, Attachée principale d'administration de l'Etat, Collège La Vanlée Brehal,

SUPPLEANTS :

Monsieur COLLIN Philippe, Personnel de direction, Lycée Jean-François Millet, Cherbourg,
Monsieur FONTEYMONTE Laurent, Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure, D.S.D.E.N. de la Manche, Saint Lô,

ARTICLE 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 19 janvier 2024

Rectrice de la région académique Normandie,
rectrice de l'académie de Normandie,
Chancelière des universités,

Signé Madame Christine GAVINI